

N/REF : 28/08/2025 10H29 C:263561 I:33127
V/REF : N°OSMIL807429859
V/Email reçu le Jeudi 28/08/2025 à 10H29

SDC 'Résidence Le Surieux'
C/O FONCIA ECHIROLLES
1 RUE DES TROPIQUES
38130 ECHIROLLES

V/REF.IMM. 6176
IMMEUBLE : LE SURIEUX
2 a 18 PLACE BEAUMARCHE
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 02 Septembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE DU 4 MORVAN ECHIROLLES
M DIDIER SIBON 07 61 36 58 77
13EME ETAGE
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE EVIER
Donneur d'ordre : Mme M. MEDJID

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 28/08/2025 A 13H30
DEBOUCHAGE EVCUATION CUISINE
CONTROLE ECOULEMENT EN PRESENCE DU CLIENT

OBSERVATIONS : AB LCOMPTER Email envoyé le 28/08/25 à 14H53 Mme M. MEDJID

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN